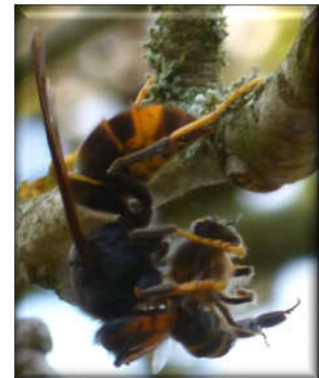
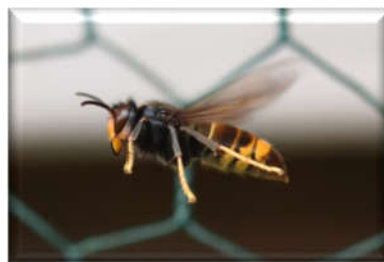


PROGRAMME DEPARTEMENTAL  
DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE  
EN MORBIHAN  
ANNEE 2019

**SYNTHESE DE L'ACTION 2019**



## PREAMBULE

Arrivé accidentellement dans le sud-ouest de la France au début des années 2000, le frelon asiatique a commencé à coloniser le Morbihan au cours de l'année 2011.

Depuis 2014, l'ensemble du département est concerné par l'espèce.

2015 marque la mise en place d'un Comité de Pilotage frelon asiatique à l'échelle départementale, réunissant toutes les forces vives, et d'un plan de lutte collectif organisé en s'appuyant notamment sur des référents communaux.

## ORGANISATION

Sur décision du Comité de Pilotage réuni à Vannes le 29 Janvier 2019, l'organisation, pour l'année 2019, est restée identique à celle de 2018.

- ☞ Maintien des référents communaux mis en place en 2015. Ces référents permettent de suivre et d'accompagner les administrés sur toutes les questions liées au frelon asiatique (identification, remboursement, ...)

- Rappel des principales missions du référent frelon asiatique :

- ▶ Avec l'aide des Mairies, faire la promotion du piégeage des fondatrices, collecter les fiches de piégeage et les retourner à la FDGDON 56
- ▶ En cas de découverte d'un nid, confirmer l'espèce et la hauteur
- ▶ Mettre à disposition les éléments de choix d'une entreprise en mesure d'assumer la destruction du nid (liste des prestataires référencés)
- ▶ Transmettre à la FDGDON 56 les éventuelles anomalies de destruction

- ☞ Proposition de deux actions de lutte contre le frelon asiatique afin de limiter la prolifération et réduire l'impact sur les pollinisateurs et la sécurité publique :

- ▶ **Le piégeage :**



- ☞ Piégeage des fondatrices au printemps par la population, les agents de collectivités et les apiculteurs à proximité des anciens nids, des arbres à fleurs, des composteurs, ...

.../...

La période limitée du piégeage (avril-mai) et l'utilisation de pièges sélectifs ont, de nouveau, été préconisés afin de limiter l'impact sur l'entomofaune. Des références de pièges sélectifs ou leur fabrication, à partir d'un modèle joint dans la documentation fournie en début d'année et mise en ligne sur le site internet, ont été de nouveau proposées.

- ☛ Piégeage auprès des ruchers, par les apiculteurs, durant l'été et l'automne, afin de limiter les attaques sur les abeilles.

### ► **La destruction des nids :**

Une charte de bonnes pratiques de destruction des nids a de nouveau été proposée par la FDGDON 56 aux désinsectiseurs. Ces professionnels sont donc tenus, pour être référencés par la FDGDON, d'avoir à minima leur certibiocide, une assurance responsabilité civile et une bonne maîtrise d'intervention sur les nids.

Dans la charte figurent notamment les engagements suivants :

- Pour les nids primaires : la destruction est préconisée lorsque la reine est à l'intérieur du nid, donc préférentiellement le soir.
- Pour les nids secondaires : l'appel d'un professionnel pour des raisons de sécurité et d'efficacité est recommandé. Le traitement des nids devra être réalisé de préférence le matin ou le soir et, dans la mesure du possible, ceux-ci devront être décrochés sous 10 jours. L'utilisation d'un insecticide contenant des pyrèthres naturels, moins dangereuses pour l'utilisateur et l'environnement, a été recommandée.

Sur la base des préconisations du Comité de Pilotage, des tarifs indicatifs ont été convenus avec les désinsectiseurs de façon à éviter les dérives tarifaires.

**Prix maximum** conseillé pour les désinsectiseurs ayant signé la charte avec la FDGDON 56 (tarifs ne concernant que le frelon asiatique) :

- |  |                  |
|--|------------------|
| ● NIDS PRIMAIRES (situés à moins de 5 mètres et de diamètre inférieur à 10 cm) | <b>77 € TTC</b>  |
| ● NIDS situés à moins de 8 mètres  | <b>112 € TTC</b> |
| ● NIDS situés entre 8 et 20 mètres   | <b>145 € TTC</b> |
| ● NIDS situés à plus de 20 mètres  | <b>205 € TTC</b> |

**NB : Exceptionnellement en cas d'intervention difficile sous toiture, une majoration sur devis pourra être proposée.**

.../...

Une formation destinée aux désinsectiseurs a eu lieu le 04 mars 2019 réunissant les prestataires référencés en 2018. 34 Prestataires ont été référencés par la FDGDON 56 en 2019.

## COMMUNICATION

Afin d'informer et de sensibiliser les référents, les Mairies et les Communautés de Communes, une documentation complète a été envoyée le 19 Mars 2019. Etaient joints au courrier :

- La synthèse 2018
- La description de l'organisation de la lutte 2019
- Le plan de fabrication d'un piège
- La liste des désinsectiseurs référencés FDGDON 56 pour 2019
- La grille tarifaire 2019

L'ensemble de ces documents a également été mis en ligne sur le site internet de la FDGDON 56 :

<http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/frelon-asiatique>

A la demande de certaines communes, 3 réunions d'information, à l'attention des administrés, ont été animées par la FDGDON 56 au printemps 2019.

## BILAN

L'ensemble des référents frelon asiatique a reçu, fin novembre, un questionnaire permettant de nous fournir un certain nombre d'éléments :

- Nombre de frelons asiatiques capturés au printemps
- Nombre de nids primaires et secondaires recensés (détruits ou pas)
- Participation éventuelle à la destruction des nids des communes ou intercommunalités (participation financière ou mise à disposition de salariés communaux)
- Difficultés éventuelles rencontrées.

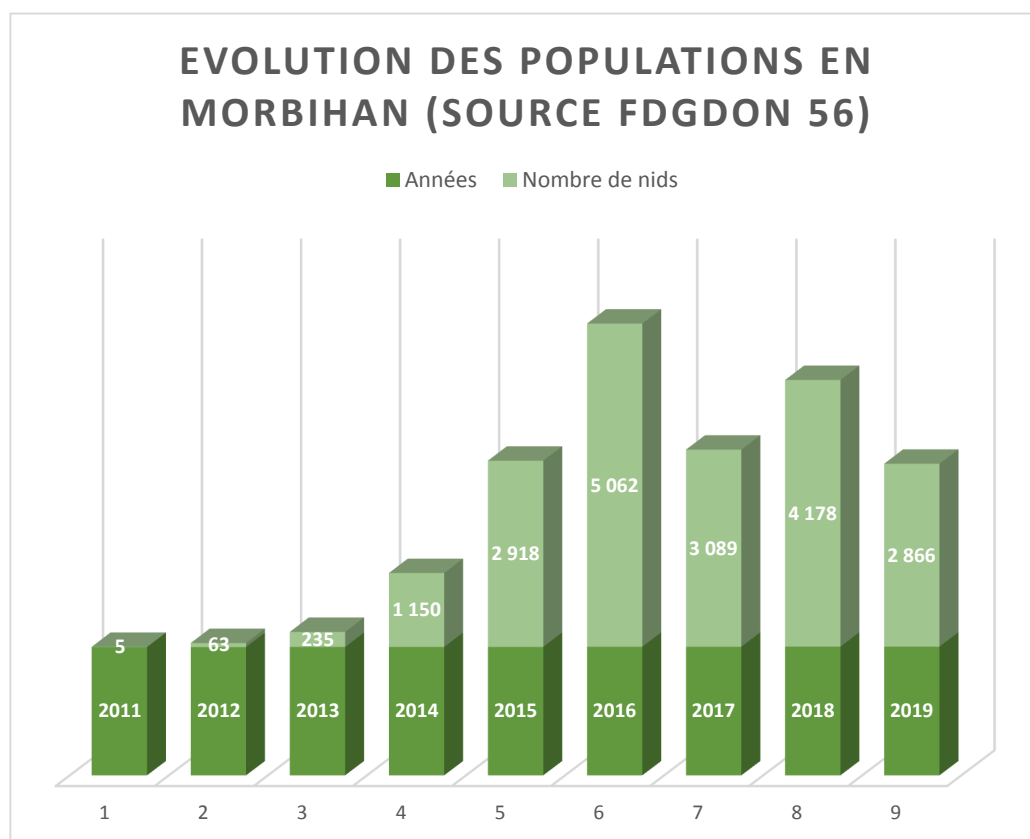
50 % des référents ont répondu au questionnaire.

Les désinsectiseurs référencés par la FDGDON 56 ont été également contactés (dans le cadre de la charte, ils s'engagent à nous fournir leur bilan en fin d'année), cela permet d'établir un bilan relativement précis.

.../...

La synthèse des éléments collectés est la suivante :

	2019	2018	2017
Nombre de fondatrices capturées au printemps (avril - mai)	23 383	41 633	68 264
Nombre de nids primaires recensés et détruits	500	590	700
Nombre de nids secondaires <b>recensés</b>	2 866	4 178	3 089
Nombre de nids secondaires <b>détruits</b>	2 494 (87%)	3 680 (88 %)	2 601 (84 %)



- Premières conclusions

Le nombre de nids recensé en 2019 affiche une baisse de 31% par rapport à 2018.

Il est vraisemblable que les gelées tardives du printemps et l'épisode caniculaire de juin/juillet ont été défavorables au développement du frelon asiatique.

.../...

Néanmoins, même si le recensement des fondatrices capturées au printemps par la population est difficile à chiffrer, la remontée de l'information étant loin d'être systématique, un nombre important de particuliers piège les fondatrices au printemps.

Cette incitation au piégeage, lancée depuis 2015 sur notre département, est bien appliquée en général par la population.

C'est un facteur qui contribue très certainement à mieux maîtriser les populations de frelons asiatiques.

Les attaques sur les ruches ont été nettement moins marquées cette année que l'an passé.

Les zones urbanisées sont de nouveau très impactées par la présence du frelon asiatique. Les reines fécondées y trouvent d'excellentes conditions pour leurs refuges hivernaux et leur développement (chaleur, nourriture, support, ...).

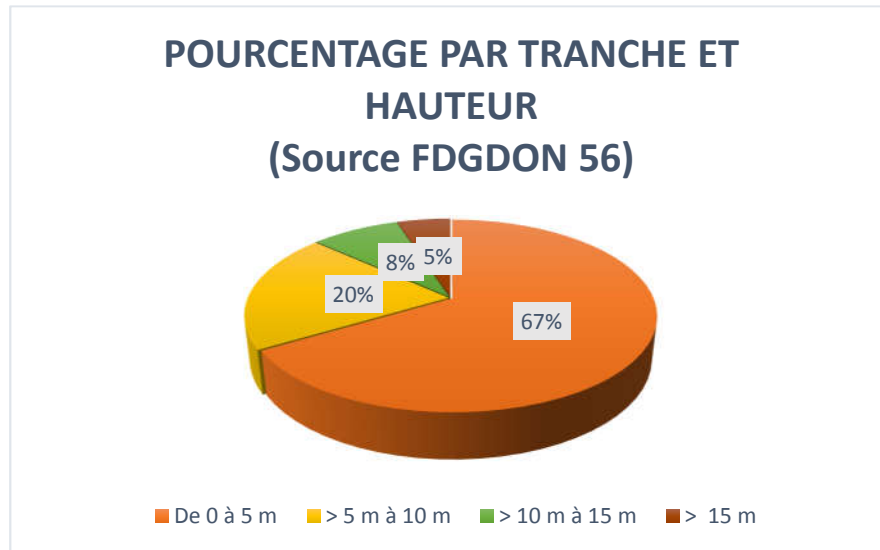
La densité (nombre de nids / Km<sup>2</sup>) est beaucoup plus importante en ville qu'en campagne.

Quelques exemples :

	<b>NIDS 2019</b>	<b>NOMBRE DE NIDS AU KM2</b>		<b>NIDS 2019</b>	<b>NOMBRE DE NIDS AU KM2</b>
<b>AURAY</b>	<b>55</b>	<b>7,9</b>	<b>BRECH</b>	<b>19</b>	<b>0,4</b>
<b>LORIENT</b>	<b>232</b>	<b>13,3</b>	<b>CLEGUEREC</b>	<b>30</b>	<b>0,4</b>
<b>PONTIVY</b>	<b>105</b>	<b>4,2</b>	<b>PLOUGOUMELLEN</b>	<b>8</b>	<b>0,3</b>
<b>VANNES</b>	<b>159</b>	<b>4,8</b>	<b>SEGLIEN</b>	<b>5</b>	<b>0,1</b>

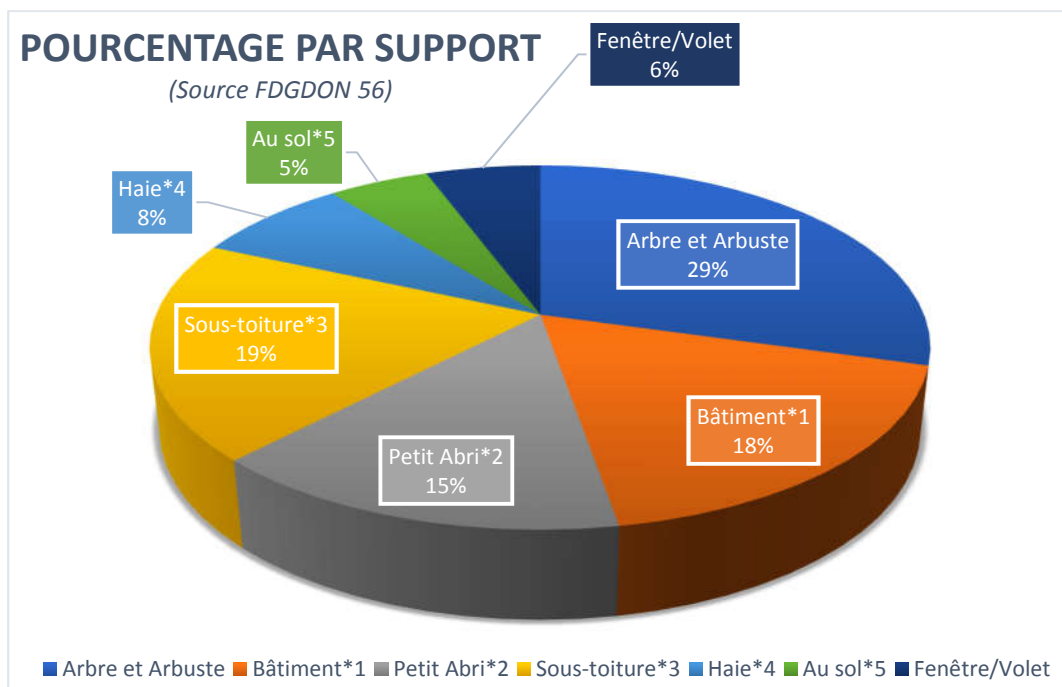
⇒ La majorité des nids est de nouveau placée à une hauteur relativement basse cette année, ce qui augmente le risque d'accidents (piqûres).

.../...



⇒ Cette année, les principaux supports des nids de frelons asiatiques sont en intérieur, les bâtiments, petits abris, sous toiture et les fenêtres ou volets représentent 58% des supports recensés. Les 42 % restants concernent des supports extérieurs (arbres, arbustes, haies et au sol).

Les arbres et arbustes représentent à eux seul 29 % des supports.



\*1 Comprend Hangar, garage, mur, charpente, porte, grenier, gouttière, cheminée ...

\*2 Comprend Abri de jardin, nichoir, niche, cabanon, préau, compteur EDF ...

\*3 Comprend Couverture, cache moineau ...

\*4 Comprend Buisson

\*5 Comprend Tas de ronce, regard, chaise de jardin, voiture abandonnée, dans le sol, butte ...

.../...

- Pour information

Depuis 2016, sur demande du MNHN et de l'ITSAP, la FDGDON 56 participe, avec les apiculteurs et en lien avec les référents, à une étude qui vise à étudier l'incidence du piégeage des fondatrices sur le nombre de nids.

Une quinzaine de communes participe à cette étude.

Un piégeage des fondatrices au printemps et un recensement des nids par les référents, avec une localisation précise des données, ont été demandés.

Concernant le 3<sup>ème</sup> volet de l'étude, l'observation de la pression de la prédation au rucher, 16 ruchers ont été observés et notés.

2019 marque la fin de l'étude et le début des analyses des données cumulées depuis 2016. Un stagiaire en master 2 statistiques a été recruté pour travailler avec l'ITSAP et le MNHN sur ces analyses.

## ORIENTATION 2020

- Organisation et communication
- Piégeage des fondatrices
- Destruction des nids primaires et secondaires